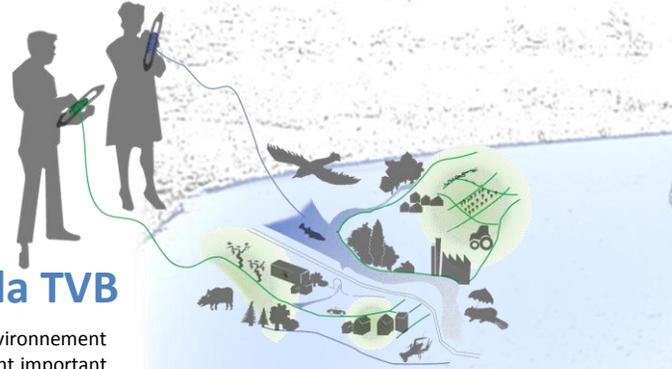


Tissons ensemble la Trame Verte et Bleue

Démarche pédagogique pour élus et agents intercommunaux



Construire une vision partagée de la TVB

Pour les élus locaux, la prise en compte des orientations du Grenelle de l'environnement dans les documents d'urbanisme et de planification représente un changement important dans la façon d'appréhender l'aménagement du territoire aux échelles locales dans le cadre des SCoT, des Communautés de communes ou d'agglomération, et enfin des communes elles-mêmes.

Les problématiques de préservation et de gestion de la biodiversité ne se considèrent plus seulement à travers la prise en compte d'espaces limités, mais elles se comprennent également à travers une vision plus large permettant de considérer les continuités écologiques et leur insertion dans un projet d'aménagement et de développement.



Conscient de cette évolution importante, le **Parc naturel régional du Pilat**, en soutien avec le **SCoT Rives du Rhône**, porte un projet de formation sur la Trame Verte et Bleue à destination des élus locaux de son territoire et des territoires voisins, des techniciens de collectivités et des acteurs impliqués dans la planification locale. Cette initiative s'inscrit dans un programme plus large d'actions visant à préserver et restaurer les continuités écologiques de ce territoire élargi, le programme « Corridors Grand Pilat » en écho aux Schémas Régionaux de Cohérence Ecologique des régions Rhône-Alpes et Auvergne.

Cette démarche visait à **sensibiliser les acteurs et élus à cette thématique pour favoriser l'appropriation locale de ce concept de trame verte et bleue**, pour donner les clefs de lecture techniques et méthodologiques. In fine, il s'agissait de donner une impulsion à la mise en œuvre de dynamiques locales autour de projet de Trame Verte et Bleue articulés, ou non, aux documents d'urbanisme.

Partant des représentations individuelles puis partagées en ateliers, ce dispositif a permis d'aller vers la construction d'une vision collective de la TVB sur le territoire du SCoT Rives du Rhône, et en prenant en compte la diversité des enjeux sur 5 intercommunalités :

- Communauté d'Agglomération de Vienne
- Communauté de communes de la Région de Condrieu
- Communauté de communes du Pilat Rhodanien
- Communauté de communes VivaRhône
- Communauté de communes du Pays Roussillonnais.

La trame verte

Correspond à l'ensemble des milieux terrestres ayant une biodiversité intéressante (ex : prairies naturelles, forêt de ravins, ...) et aux espaces qui jouent un rôle important pour la circulation des espèces y compris en milieu urbain (ex : haies, jardins, ..)

La trame bleue

Comprend l'ensemble des milieux aquatiques de type cours d'eau, lacs, étangs...ainsi que leurs milieux associés. Les zones humides peuvent à la fois être comprises dans la trame verte et dans la trame bleue.



Un dispositif en 5 étapes et à différentes échelles

Cette démarche pédagogique a été construite de manière à être adaptée aux plus proches réalités du terrain et aux principaux enjeux, en croisant les éléments de connaissance et de caractérisation des continuités écologiques avec les dynamiques territoriales structurant l'aménagement du territoire. Pour cela, elle a été construite en différentes étapes :

OBJECTIF

donner les **clefs de lecture techniques et méthodologiques**, et **impulser à la mise en œuvre de dynamiques locales autour de projet de Trame Verte et Bleue articulés, ou non, à la planification locale**

- | | | |
|---|-----------------------------|--|
| <p>1 Rencontres de personnes ressources, par secteurs et sur chaque territoire support</p> | <p>→
Janvier - Mars</p> | <ul style="list-style-type: none"> Recueil des perceptions selon les pratiques individuelles Création de réseau de participants aux ateliers Contribution à du repérage terrain |
| <p>2 Séminaire de partage des enjeux à l'échelle du SCOT</p> | <p>→
Mars</p> | <ul style="list-style-type: none"> Recueil des perceptions et des enjeux locaux de prise en compte de la nature |
| <p>3 Visites participatives de terrain sur chaque territoire support</p> | <p>→
Avril Mai</p> | <ul style="list-style-type: none"> Partage des connaissances des enjeux de préservation et restauration de la biodiversité Visite de sites à enjeux, d'actions exemplaires, etc. |
| <p>4 Des ateliers de vision partagée sur chaque territoire support</p> | <p>→
Juin Juillet</p> | <ul style="list-style-type: none"> Partage des visions Spatialisation des enjeux à l'échelle de tout le territoire support |
| <p>5 Réunion de restitution des ateliers à l'échelle du SCOT</p> | <p>→
Septembre</p> | <ul style="list-style-type: none"> Présentation des enjeux retenus Débat sur les suites à donner |

Des ateliers de terrain autour de 5 thématiques

1 Les cours d'eau : des trames bleues... et vertes

Objectif : appréhender les atouts et les difficultés d'un projet de renaturation d'un cours d'eau et son insertion dans un contexte de grandes cultures.

Nombre de participants : 10

Lieu : sur les berges du Saluant (38)

2 Un retour de la nature sans mise sous cloche

Objectif : concilier nature et activités touristiques

Nombre de participants : 11

Lieu : base de loisirs de St-Pierre de Bœuf (42)

3 Dialogue avec les limites de la ville

Objectifs : appréhender les liaisons naturelles vis-à-vis des espaces urbanisés et agricoles

Nombre de participants : 10

Lieu : Condrieu, Tupin et Semons (69)

4 Quand l'économie parle à la nature

Objectif : préserver la nature dans les espaces fortement aménagés (zones industrielles, portuaires et commerciales, ...)

Nombre de participants : 11

Lieu : Zone Industriale portuaire de Salaise-Sablons (38).

5 Agriculture et biodiversité des liens forts

Objectif : mettre en évidence les interdépendances entre agriculture et ressources naturelles (eau, sols, biodiversité...)

Nombre de participants : 10

Lieu : Félines, Bogy et St Désirat (07)



Des ateliers de vision partagée à l'échelon intercommunal

Ces ateliers de 2h se sont déroulés dans chacune des 5 intercommunalités impliquées dans la démarche.

Objectif : localiser et partager ce qui fait TVB et ses ruptures, envisager les actions et les façons de procéder .



Provenance des participants :



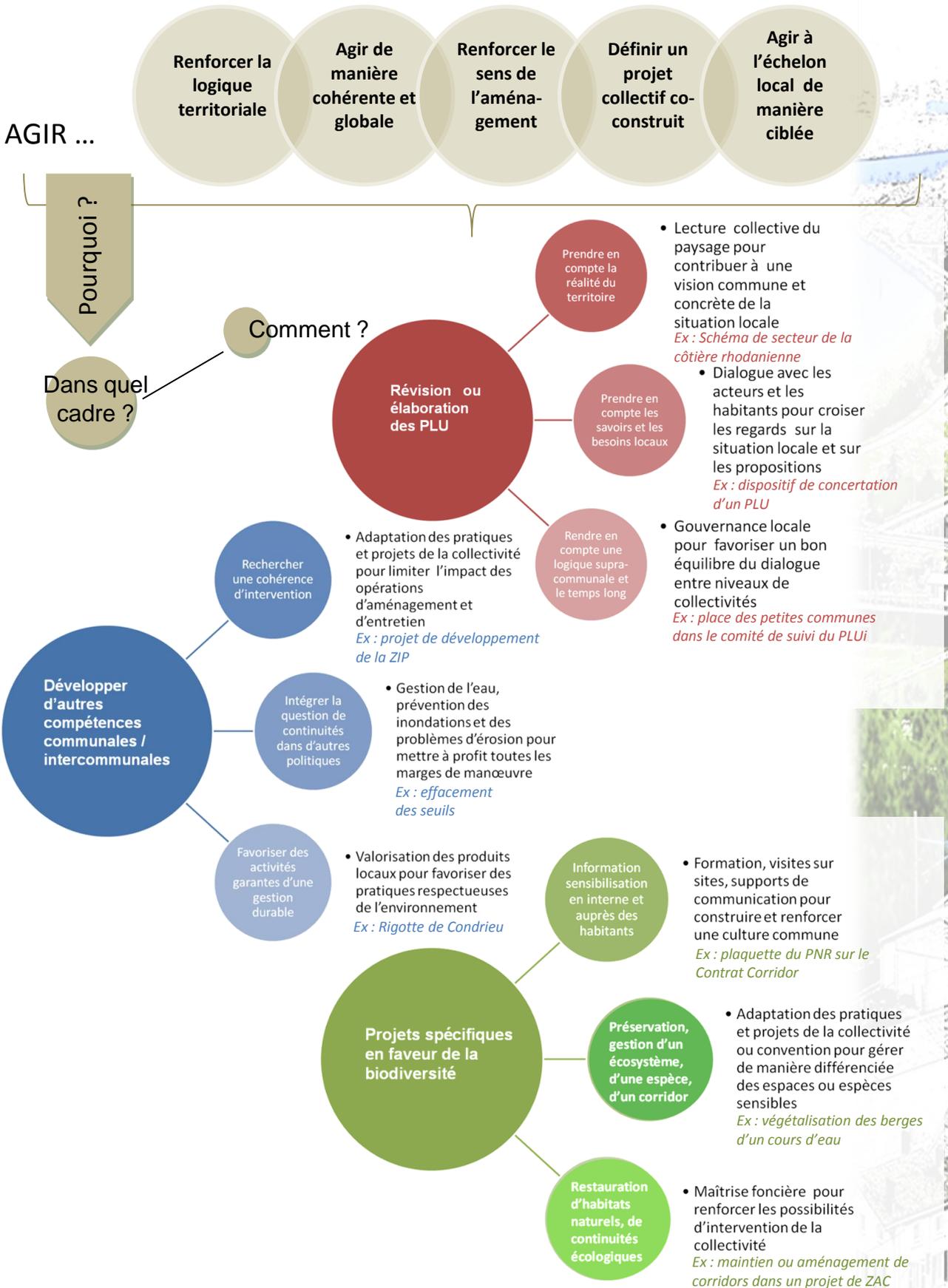
Localisation et partage des réservoirs et corridors de biodiversité correspondant à la TVB, ainsi que leurs principales ruptures

Blocs diagrammes paysagers



Une lecture partagée des enjeux locaux pour une meilleure gouvernance de la biodiversité et des corridors écologiques

Ce schéma représente une feuille de route produite à partir des divers entretiens et ateliers menés sur les terrains. Il illustre les divers cadres et étapes (bulles) à combiner entre elles pour envisager une gouvernance cohérente et spécifique de la Trame Verte et Bleue.



Une localisation des composants de la Trame Verte et de la Trame Bleue



Étangs permanents et zones humides :
Secteurs à valoriser aux échelles intercommunales

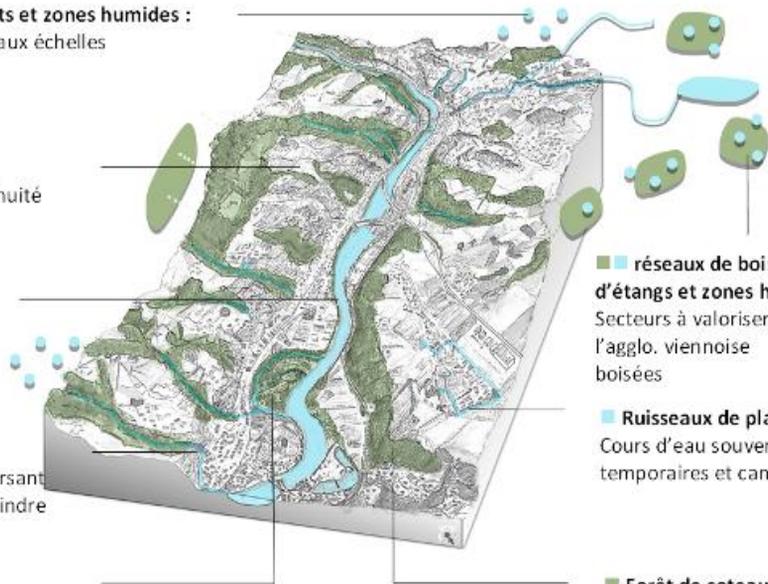
Massif boisé :
Trame verte régionale, en continuité avec les territoires voisins

Le fleuve Rhône :
Axe central – Trame bleue à l'échelle régionale
Trame verte par ces berges boisées

Ravins :
Cours d'eau et boisements traversant les espaces urbanisés pour rejoindre le Rhône

l'île du Beurre :
Réserve naturelle, réservoir de biodiversité

Vienne Agglomération Région de Condrieu



réseaux de boisements, d'étangs et zones humides :
Secteurs à valoriser à l'échelle de l'agglomération viennaise boisées

Ruisseaux de plateau :
Cours d'eau souvent temporaires et canalisés

Forêt de coteaux :
Rebord de plateau densément boisées



Massifs boisés :
Secteurs à valoriser à l'échelle de tout le PNR

Ruisseau de plateau :
Cours d'eau temporaires

Le fleuve Rhône :
Axe central – Trame bleue à l'échelle régionale
Trame verte par ces berges boisées

Réseau de cours d'eau :
Ruisseaux souvent canalisés, risques fort d'inondation dans les Zones très urbanisées

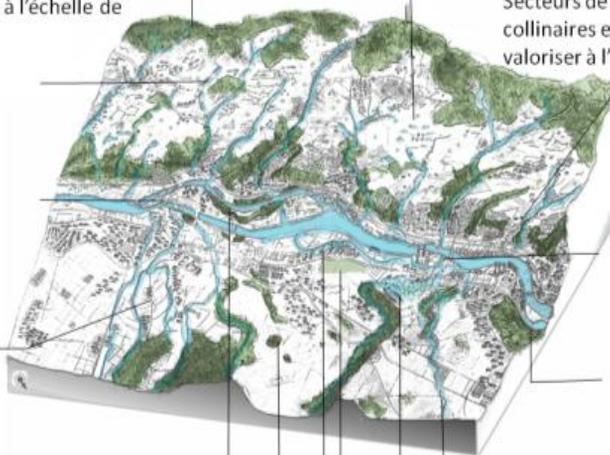
île de la Platière :
Réserve naturelle, réservoir de biodiversité

Bosquets :
boisements parsemés dans les zones de grandes cultures

Aménagement hydraulique et bassin du Vieux Port :
Circulation des poissons, aménagements paysagers agréables pour les habitants

Prairie humide :
Espace ouvert entre les zones urbanisées

Pays Roussillonnais VivaRhône Pilat Rhodanien



Trame cultivée et zones humides :
Secteurs de prairies, retenues collinaires et zones humides à valoriser à l'échelle intercommunale

Cours d'eau de ravin :
Maintien des espaces boisés, concurrence avec le vignoble

Aménagements hydrauliques :
Espaces de circulation de l'eau et friches à proximité

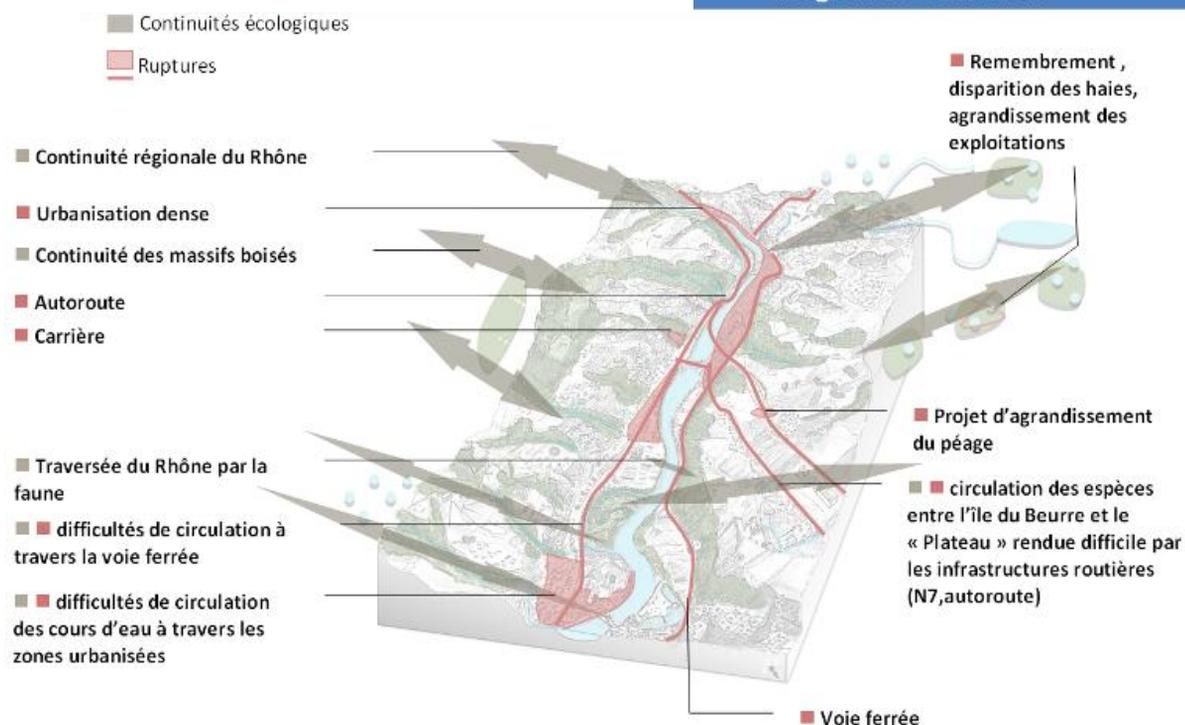
Forêt de coteaux :
Rebord de plateau densément boisées

Ruisseaux de plateau :
Boisement du cours d'eau en aval mais temporaire et sans boisements en amont

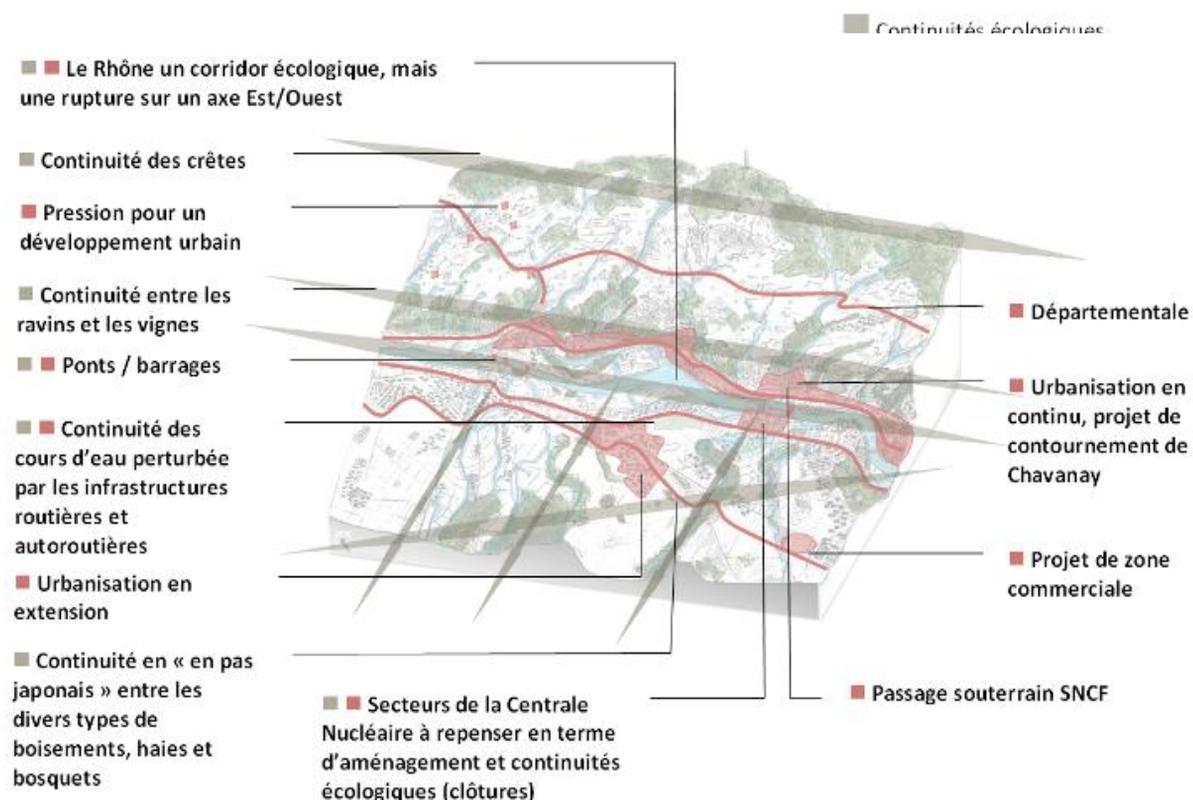
Espaces inondables :
Entre les cours d'eau, espaces cultivés ou en friche

Une localisation des continuités et des ruptures de la Trame Verte et Bleue

Vienne Agglomération Région de Condrieu



Pays Roussillonnais VivaRhône Pilat Rhodanien



Boîtes à outils pouvant être déjà mobilisées sur le territoire SCoT Rives du Rhône

Pour en savoir +



Catherine Béal

Responsable du Pôle "Protection et Gestion de l'Espace"
Parc naturel régional du Pilat
2 rue Benay - CS 50057
42410 Pélussin
tel. 04 74 87 52 01
www.parc-naturel-pilat.fr

Contact des rédacteurs
Crédit graphique



Claire Planchat - Camille Jamet
Agence Vous Etes D'ici
UMR Métafort
vousetesdici@gmail.com
06 78 20 18 28



Jean-Luc Campagne - Robert Douillet
Scop DialTer
jean-luc.campagne@dialter.fr
06 73 56 88 38

Outils réglementaires ... et leur respect

Gérer le risque inondation (PPRI)

Mettre en place une réglementation pour la gestion de la ressource en eau : irrigation, pompage, etc.

Mettre en place des mesures de protection agricole ou environnementale (PAEN - Périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains, ZAP - Zone Agricole Protégée, Arrêtés de biotope, etc.)

Mettre en place une réglementation des pesticides et autres polluants : définition de ZNT (Zones de Non Traitement), diminution des quantités de polluants autorisées dans les cours d'eau, Mise en place de taxes dissuasives sur les rejets de polluants

Faire respecter la réglementation en vigueur par le pouvoir de police...

Outils de gestion ... privée et publique

Mutualiser les moyens techniques de gestion du territoire

Favoriser la diversité en milieu agricole, le maintien et le développement de pratiques favorables à la biodiversité (mise en place de MAET - Mesures Agro-Environnementales Territorialisées dont fauches tardives, haies, bandes enherbées..., diversification des cultures agricoles pour aller vers une mosaïque, promotion de l'agriculture biologique, promotion de l'agroforesterie)

Equiper les infrastructures de transport avec passages à faune, crapauduc...

Supprimer les ruptures (murs et clôtures), créer des voies de passage

Conservier ou créer des zones naturelles tampons

Planter des ripisylves, végétaliser les berges, élargir les corridors terrestres des cours d'eau

Araser ou aménager les seuils : sur les cours d'eau pour faciliter la continuité écologique

Renaturer les cours d'eau, faciliter la circulation de l'eau, désensabler, etc.

Lutter contre les espèces invasives

Mettre en place de nouveaux systèmes de dépollution

Gérer la fréquentation humaine (zones protégées, canalisation du public, sentiers d'interprétation, etc.)

Charte de la biodiversité à l'échelle du SCOT ...

Outils de dialogue et de médiation

Réaliser les études, inventaires, diagnostics, etc.

Se faire aider par des personnes ou organismes ressources (PNR du Pilat, bureaux d'études, etc.)

Accompagner les motivations des décideurs : formations, dialogue entre élus d'une même collectivité, dialogue entre élus de collectivités différentes, etc.

Enclencher un dialogue entre les différents acteurs locaux d'un même territoire

Repérer et transmettre les savoirs locaux, prendre en compte des enseignements de l'histoire

Informier / sensibiliser les publics divers

Outils d'urbanisme à l'échelle des collectivités locales

Prendre en compte les orientations du SRCE et du SCoT dans les PLU

Protéger les espaces naturels au sein des PLU

Protéger les espaces agricoles au sein des PLU

Classer les Espaces (Espaces Boisés Classés, futurs Zones Humides Classées, etc.)

Densifier les zones urbaines au sein des PLU

Densifier les zones industrielles

Créer des cheminements doux

Choisir un PLUI (Intercommunal)

Une dynamique impulsée

Les 8 entretiens et 9 questionnaires rendus lors de l'évaluation de cette démarche ont mis avant l'intérêt d'insister sur l'importance de la mobilisation des élus et des techniciens pour faire vivre et animer un projet TVB. Pour les participants, l'environnement n'est pas une priorité, aussi la TVB est une bonne approche pour aborder différemment la biodiversité. Si chaque individu a une part de responsabilité pour la prise en compte des continuités écologiques, les échelles intercommunales et communales restent centrales en particulier à travers les PLU. Pour autant, le concept de TVB est complexe à intégrer, souvent perçu comme trop théorique, se traduisant en beaucoup d'actions qu'il devient difficile de choisir, mettre en place sur le bon territoire, au bon moment.

Les ateliers notamment sur le terrain, ont illustré la diversité des acteurs présents localement sur les enjeux de développement et de préservation de la nature, et ainsi de croiser d'autres acteurs que les élus et techniciens n'ont pas l'habitude de croiser. Le fait de laisser la définition de la TVB seulement à une expertise scientifique a pu être rediscuté. Les participants ont pris conscience que la connaissance locale (des agriculteurs, chasseurs, viticulteurs, ...) mérite tout autant d'être prise en compte et que les besoins locaux soient intégrés aux réflexions sur les orientations possibles. Ce dialogue avec les acteurs locaux a été important dans le sens où il a permis de se retrouver autour d'une culture commune voire de faire changer le regard. Selon les participants, l'école sur le terrain (avec ses rencontres) est la meilleure école, même si les ateliers intercommunaux ont favorisé une lecture du changement d'échelle et de localiser des enjeux de rupture communs entre les intercommunalités. Ce dispositif pédagogique, s'il est reconduit, devra pouvoir montrer des actions concrètes, quitte à ce qu'elles soient hors territoire.

Malgré toutes les difficultés de mobilisation, auxquelles cette démarche s'est elle-même fortement confrontée, les publics jugés prioritaires par les participants restent les élus, en particulier au niveau des communes. Les actions en direction des habitants sont aussi plébiscitées. Ce besoin d'élargissement peut s'interpréter par la caractéristique même de la thématique TVB qui fait émerger des questions d'aménagement du territoire, concernant bien souvent l'ensemble des acteurs et des habitants.

L'impact de cette démarche a pu être précocement révélé : sept participants ont déjà parlé de cette démarche dans leurs instances de décision. Certains d'entre eux estiment qu'elle a contribué à l'orientation de leur projet de PLU(i). C'est un signal encourageant et un révélateur de la portée potentielle de ces ateliers. Pour certaines intercommunalités la mobilisation autour de la thématique TVB est à mettre en lien avec la présence du Parc et au rôle de sensibilisation qu'il a pu jouer auparavant sur ce sujet.

Le Parc naturel régional du Pilat, tout comme le SCOT des Rives de Rhône jouent un rôle de relais, d'initiative, d'animation et d'impulsion essentiel à ce jour.

La poursuite de la dynamique engagée et l'approfondissement de certains sujets contribueront au renforcement de la implication des communes et communautés de communes dans la prise en charge de cette thématique, bien souvent nouvelle par rapport à leurs champs de compétence habituels. A leur échelle, l'intérêt pour ces collectivités est aussi de renforcer la cohérence de leurs politiques de gestion et d'aménagement, point clef qui peut favoriser leur mobilisation.